

Projet du Massif : un bel exemple de mobilisation dont toutes les régions du Québec devraient s'inspirer

Par Françoise Bertrand, présidente-directrice générale, Fédération des chambres de commerce du Québec

Un vent de fraîcheur souffle sur la région de Charlevoix. Le 9 mai 2006, une vingtaine d'organismes socio-économiques, dont la Chambre de commerce de Charlevoix, ainsi que des élus fédéraux, provinciaux et municipaux de la région se sont exprimés d'une même voix afin d'appuyer le projet du *Territoire le Massif* du promoteur Daniel Gauthier. Le 17 mai, même la CSN donnait son appui, reconnaissant qu'il s'agit là d'un projet respectueux de l'environnement, qui favorise tant le développement durable que la création d'emplois.

Tous ces gens, et les nombreux autres qu'ils représentent, ont donc reconnu d'emblée l'importance de ce projet, tant pour l'amélioration de l'offre touristique de la région – une offre qui s'inscrit dans le respect des visées écotouristiques de Charlevoix – que pour les effets positifs qui seront engendrés sur l'économie de la région, dont la création de plus de 600 emplois permanents et des retombées économiques annuelles pouvant atteindre 60 millions de dollars.

De plus, sur les 230 millions de dollars nécessaires à la réalisation du projet, le promoteur assumera près de 70 % des investissements financiers, la participation gouvernementale se résumant au financement des infrastructures afférentes au projet. Cet investissement, selon le promoteur, serait récupéré au plus tard d'ici 10 ans, en tenant compte de toutes les retombées directes et indirectes.

En outre, ce qui est d'autant plus rafraîchissant dans le cas Massif, c'est que pour une trop rare fois dans l'histoire récente du développement de projets d'envergure au Québec, le droit au développement des collectivités semble enfin prendre le dessus sur le principe du « pas dans ma cour », un mal qui affecte actuellement de nombreux autres projets au Québec. Ces derniers sont en grande majorité aussi viables et porteurs que celui du Massif, mais ils sont victimes d'un immobilisme chronique, si ce n'est pas de l'orchestration de véritables campagnes de désinformation de la part de quelques individus qui se proclament trop aisément « coalition ».

Mais revenons au projet du Massif pour souligner qu'il vient également rejoindre au minimum deux axes d'intervention prioritaires de la vision économique *Pour un Québec gagnant* du mouvement des chambres de commerce du Québec, soit le soutien à l'entrepreneuriat et le fait d'encourager le gouvernement à se recentrer sur son rôle de facilitateur, plutôt que sur celui d'entrepreneur.

En fait, selon nos membres, le rôle du gouvernement dans le développement économique doit se concentrer davantage sur l'amélioration du climat d'affaires, notamment en s'assurant que tous les projets, dont celui du Massif, puissent jouir d'un processus clair et transparent, où les règles du jeu sont connues, et qui permette une conclusion sans appel justifiant les investissements nécessaires à leur concrétisation. Des investissements, rappelons-le, ne provenant pas entièrement des fonds gouvernementaux, laissant ainsi place à l'utilisation de la formule des partenariats public-privé.

En guise de conclusion, il ne nous reste plus maintenant qu'à souhaiter que ce vent de fraîcheur se propage à toutes les régions du Québec. Cela nous donnera, comme société, l'une des conditions essentielles à la construction d'un Québec gagnant : la mobilisation dans l'action.